



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

1 AGENT.E D'ANIMATION Au sein du service jeunesse

CADRE D'EMPLOI DES ANIMATEURS TERRITORIAUX Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché au responsable, vous aurez en charge :

MISSIONS

- Participer au sein de l'équipe, à la mise en œuvre des projets d'animation dans un cadre règlementaire,
- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants de 3 à 12 ans, participer l'élaboration des projets d'animation ou de démarches pédagogiques,
- Encadrer et animer la vie quotidienne, les activités et la vie collective, enrichir la vie de l'équipe d'animation,
- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant et mettre en place les repères faciles à identifier.

Conditions d'exercice :

- Horaires de travail : temps complet 35h00 annualisées,
- Lieu d'exercice : Peymeinade.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- BAFA ou diplôme équivalent apprécié,
- Sens du travail en équipe, capacité d'adaptation,
- Être disponible et à l'écoute,
- Expérience du jeune public (enfants 3-12),
- Voiture et permis B obligatoire.

Le recrutement se fera au 12 juin 2025

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 31 mai 2025 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sépard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr